



## Formulaire de réclamation\* relative aux prestations de formation professionnelle conçues, commercialisées, réalisées, évaluées par CCS ainsi que ses autres services.

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez formuler une réclamation auprès de notre organisme nous sommes à votre écoute.

Pour cela, nous vous demandons de répondre à chacun des champs suivants afin de garantir la résolution de votre réclamation.

Dans tous les cas, le formulaire est à retourner par mail à l'adresse [contact@ccs-legal.fr](mailto:contact@ccs-legal.fr) au responsable qualité de l'organisme CCS.

1 - Nom, prénom de la personne qui exprime la réclamation  
(ou entreprise et fonction occupée) :

2 - Identification précise du canal de réponse souhaité : mail OU coordonnées postales de la personne exprimant la réclamation:

Adresse :

Mail :

3 - Objet précis de la réclamation :

---

\*Une réclamation consiste en une action visant à faire respecter un droit, ou à demander une chose due, recueillie par écrit ». Une réclamation est donc une déclaration actant le mécontentement d'une partie prenante envers notre entreprise. Une demande de service ou de prestation, une demande d'information, de clarification, ou une demande d'avis, n'est pas une réclamation.

3 - Description explicite de la réclamation : dysfonctionnement identifié, date, lieu, intervenant.e.s, conditions éventuelles de survenue du dysfonctionnement, etc. :

CCS s'engage à répondre aux demandes d'information du client sur le déroulement du traitement de sa réclamation.

En cas de conflit, un organisme médiateur peut être saisi <http://alpesmaritimes-mediation.fr>

En cas de désaccord, le Tribunal de Grasse sera seul compétent pour traiter le litige.

Dans le cadre de sa relation client, CCS privilégie en priorité une issue positive pour le client lorsque cela est possible.